

# Les discours des Eglises ont-ils leur place le 1er Août?

Des communes neuchâtelaises ont pour habitude d'inviter les Eglises à s'exprimer lors de la Fête nationale. Comment justifier ces discours?

«Pourquoi les Eglises prennent-elles la parole le 1er Août? Ne sommes-nous pas un canton laïc?», s'interroge un citoyen neuchâtelais. «A Cortaillod, le discours religieux était plus long que le message des autorités politiques. Je ne m'attendais pas à ça en allant voir les feux!» C'est pourtant une réalité: dans le canton de Neuchâtel, qui connaît une séparation entre l'Eglise et l'Etat, plusieurs communes ont pour habitude de programmer un discours reli-

gieux lors de la Fête nationale. C'est notamment le cas de Neuchâtel, Milvignes, Cortaillod, Saint-Blaise ou La Tène. Pourquoi ce choix? «Ce message des Eglises s'inscrit dans une tradition historique», répond Emmanuel Gehrig, chargé de communication de la Ville de Neuchâtel. «La célébration de la Fête nationale avait, à l'origine, un caractère à la fois patriotique et religieux, et comprenait un service divin le 2 août au matin. Il est resté

quelque chose de cette tradition, comme le fait que les cloches des églises sonnent le 1er août au soir dans toutes les communes de Suisse, sur l'instigation du Conseil fédéral.»

## Dieu dans la Constitution

Aujourd'hui, les communautés religieuses reconnues par l'Etat de Neuchâtel, à savoir protestants, catholiques romains et chrétiens, s'expriment chaque année, à tour de rôle, dans ces communes pour délivrer un



Premier Août patriotique et religieux? DAVID MARCHON

message de paix. A Auvernier, c'est la pasteur Nicole Rochat qui a prononcé un discours le 1er août. Elle a rappelé que le préambule de la Constitution suisse commençait par la phrase «Au nom de Dieu Tout-Puissant!» «C'est surprenant que la référence à Dieu ait été conservée lors de la dernière révision de la Constitution, tant notre société cherche à être consensuelle.»

Nicole Rochat souligne que le préambule parle de solidarité et d'entraide, «des valeurs à défendre pour la sauvegarde de l'unité de notre pays». La femme d'église n'a pas le sentiment d'avoir froissé des citoyens en parlant de spiritualité lors de la Fête nationale: «Je soulève des problématiques susceptibles d'intéresser les croyants comme les distanciés de l'Eglise.»

L'abbé Leonardo Kamalebo s'est exprimé le 31 juillet à La Tène et le 1er août à Saint-Blaise. Selon lui, le message des Eglises a sa place lors de la Fête nationale. «Qu'on le veuille ou non, nous sommes un peuple religieux, doté d'un profond héritage judéo-chrétien. L'hymne national et l'hymne neuchâtelais rappellent cet attachement à Dieu.»

D'autres communes, comme La Chaux-de-Fonds, Val-de-Ruz ou Val-de-Travers, n'ont pas pour habitude de donner une tribune aux Eglises le 1er Août. «Le public n'est pas là pour entendre des heures de discours, mais pour fêter», relate Grégory Duc, président du comité d'organisation à La Chaux-de-Fonds.

«Il n'y a d'ailleurs pas de discours des autorités, nous préférons inviter une personnalité apolitique, un sportif ou un horloger.» **VGI**